



DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE
DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Communiqué de presse

18 décembre 2018

Faire de l'espace public et du service public les premiers ferments du vivre ensemble. Prendre soin des mineurs. Favoriser la cohésion territoriale par l'émergence d'une culture collective

Vendredi 14 décembre 2018, une quarantaine de personnes (agents publics de la ville d'Argenteuil, de l'Etat, des opérateurs sociaux, de l'éducation nationale, de la police, associations) ont choisi ces défis à relever avant fin 2019 via la démarche Carte Blanche, pilotée par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

Une phase d'exploration riche pour définir les gisements de potentiels d'Argenteuil

En octobre et novembre, l'équipe Carte blanche est allée à la rencontre d'une grande partie des acteurs locaux qui font la vie quotidienne d'Argenteuil, qu'ils soient issus de la sphère publique ou de la société civile. 20 heures d'immersion, 50 entretiens, plus de 450 idées et 130 personnes rencontrées sur des thématiques aussi variées que la santé, la jeunesse, la sécurité, le logement, ou encore l'emploi, ont ainsi permis à l'équipe de faire ressortir trois défis :

- **Faire de l'espace public et du service public les premiers ferments du vivre ensemble**
- **Prendre soin des mineurs**
- **Favoriser la cohésion territoriale par l'émergence d'une culture collective**

Pour répondre à ces défis, **sept gisements de potentiels (ensemble d'initiatives, d'idées et de sujets orphelins ou peu traités)** ont été proposés comme point de départ à la réflexion et aux travaux de réalisation à venir :

- Des incivilités contre lesquelles lutter pour revaloriser l'espace public
- Des repères communs à créer pour adapter le rôle et la présence des services publics et gommer les frontières territoriales
- Une revitalisation de l'engagement citoyen comme vecteur de cohésion
- Un système scolaire à réconcilier avec son environnement extérieur
- De nombreuses difficultés psycho-sociales et comportementales à prendre en compte dans la prise en charge des plus jeunes
- La maîtrise de la langue, principal obstacle à surmonter pour participer à la vie de la cité
- Un patrimoine et des espaces comme fils conducteurs pour des projets collectifs

Contact presse : Axelle de Fontgalland

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr 01 71 21 10 90 ou 06 29 88 52 55

Un séminaire avec l'ensemble des acteurs de la ville pour choisir trois promesses à même de répondre aux besoins des habitants /ou usagers des services publics

Le 14 décembre 2018, toutes les parties prenantes engagées dans la démarche – Administration Territoriale d'Etat, Département, Ville d'Argenteuil, associations, opérateurs, et autres acteurs locaux – ont été invitées à réagir et à échanger sur les défis formulés à l'issue de la phase d'exploration. Les participants ont identifié, pour chacun des sept gisements, des idées et initiatives, des ressources à mobiliser et des difficultés à lever. A l'issue de cette phase de réflexion collective et de partage, dans les jours qui viennent, les gisements seront priorisés et objectivés afin de lancer la phase de co-construction des solutions.

Et ensuite ? Trois mois pour co-construire des solutions concrètes

Des équipes composées d'usagers, d'agents publics de terrains et de responsables locaux auront trois mois pour imaginer, dessiner et tester des solutions à partir de ces gisements de potentiels.

Différents leviers seront mis en place pour relever les défis :

- une démarche dynamique en cycles courts, pour approfondir les concepts et les prototyper, maquetter concrètement les pistes de solution, les tester sur le terrain pour en tirer des enseignements et les ajuster de manière itérative ;
- un laboratoire de travail, dédié à l'opération, pour permettre l'organisation des ateliers en dehors des espaces de réunion habituels, favoriser la créativité et ouvrir la démarche aux publics intéressés ;
- la possibilité de déroger à la réglementation si les expérimentations proposées le nécessitent ;
- une équipe pluridisciplinaire, réunissant notamment des compétences en design de services, en gestion de la relation usager et en développement numérique, pour animer les ateliers et faciliter la projection des solutions sous forme d'ébauches concrètes et la mise en œuvre de tests sur le terrain.

Carte blanche

Pour reconstruire le service public dans les territoires, le Premier ministre a lancé, en décembre 2017, cette démarche totalement innovante : une carte blanche donnée aux agents publics pour transformer les services publics à l'échelle d'un bassin de vie. Le principe ? Un cadre juridique adaptable, des moyens humains, techniques et financiers à disposition pour reconstruire de zéro un service public adapté et façonné aux besoins locaux. Après le bassin de vie de Cahors, c'est la ville d'Argenteuil qui va éprouver le dispositif.



La DITP

Accélérateur de la transformation publique, elle apporte son savoir-faire pour que les administrations et leurs agents deviennent **entrepreneurs de leur transformation**. Mettre l'utilisateur au centre, libérer la capacité d'action et de créativité des managers et agents, faire simple, être transparent sur les résultats et faire confiance sont ses engagements. [*En savoir plus*](#)



Contact presse : Axelle de Fontgalland

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr 01 71 21 10 90 ou 06 29 88 52 55